



TIR CIBLE CLUB CHATEL-GUYON



STAND DU PUY BLANC



CHALLENGE 10 / 25 / 50 Mètres

Le Tir Cible Club de Châtel-Guyon organise les 1^{er}, 2 et 3 mai 2026, un Challenge de tir 10 / 25 / 50 M.

* **Classement individuel dans les disciplines suivantes :**

10M : Carabine et Pistolet (60 coups)

25M : Pistolet Standard 25M – Pistolet 25M – Pistolet Percussion Centrale et Pistolet Vitesse 25M

50M : Carabine 60 Balles Couché et Pistolet 50M

* **Catégories classées :** **JEUNES** (Minimes, Cadets et Juniors) et **ADULTES** (Séniors et Dames)

Carabine 10M et Pistolet 10M: **JEUNES FILLES, JEUNES GARCONS, SENIORS et DAMES**

Carabine 60 BC :

Idem

Pistolet Standard 25M et Pistolet 25M:

Idem

Pistolet P.C. :

ADULTES

Pistolet Vitesse 25M et Pistolet 50M :

JEUNES et ADULTES

* **Classement par équipe :**

Un trophée sera attribué à la meilleur équipe, composée de 4 athlètes différents (1 carabine 10M, 1 pistolet 10M, 1 carabine 60Bc et 1 pistolet 25M).

Ce dernier sera attribué définitivement au club ayant remporté 4 fois le challenge.

* **Tous les tirs s'effectueront sur cibles cartons :**

Le comptage des tirs carabines 10M se fera au 1/10 (cibles électroniques).

Le comptage des tirs à 50M (carabines 60BC et pistolet 50M) se feront au point entier.

Le comptage des tirs 25M se fera bien évidemment au point entier.

* **Tarifs des engagements :**

Carabine 10M et Pistolet 10M

12€

Carabine 60 Balles Couché

15€

Pistolets Standard 25M, P25M, PC, 50M et Vitesse 25M

12€

Pas de remboursement en cas de désistement.

* **Repas :**

Des repas seront proposés le vendredi midi et samedi midi au tarif de 18 euros

(réservations obligatoires avant le 25 avril 2026).

* **La remise des prix** aura lieu le **dimanche 3 mai 2026 au alentours de 12h40** au Stand du Puy Blanc.

Un lot sera remis aux premiers de chaque discipline et catégories.

Le trophée du challenge sera remis à la meilleure équipe.

Elle sera suivie d'un vin d'honneur.

- Faire parvenir les feuilles d'engagements accompagnées de leur règlement (chèque à l'ordre du T.C.C CHATEL-GUYON ou virement, RIB sur demande) au plus tard le **26 AVRIL 2026** à :

M. COLINET Eric - 31, chemin des Vioux - 63430 PONT-DU-CHÂTEAU

Port : 06-67-86-41-93

[E-mail : ricou.colinet@sfr.fr](mailto:ricou.colinet@sfr.fr)

Le Président

Jean-Charles AVRILLON